Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 11 (1890)
Heft: 6

Artikel: Bulletin mensuel : (2 juin 1890)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133888

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*2 juin 1890* [1]).

La *Nouvelle Revue* a publié d'intéressants renseignements sur la découverte récente de la ville romaine de **Thamugas,** en Numidie, aux environs de **Batna,** où l'on a retrouvé des temples, un théâtre, un forum, une forteresse et un arc de triomphe merveilleusement conservés. « Quel régal pour un artiste, » écrit M. Henri Pensa, à propos de l'arc de triomphe, « que les couleurs de ces pierres éclairées, brûlées, desséchées depuis dix-huit siècles par un soleil irrité ! Les unes sont brunes, les autres jaunes. Elles ont de ces reflets dorés, ombrés, orange clair, recomposés par E. Delacroix ou H. Regnault, solides et chauds. Voilà si longtemps que ces pierres mûrissent au grand soleil, sans qu'il ait pu les entamer ! Comment ce chef-d'œuvre est-il demeuré debout ou seulement en équilibre ? Maintenant une voûte de soutènement a été construite. Elle donne sans doute à l'édifice un peu de lourdeur ; mais elle le consolide et lui assure encore de longues années de vie. » Les voyageurs qui visitent Constantine et Biskra s'arrêteront à Batna pour visiter Thamugas, la ville romaine que la mort a laissé debout.

M. Fourreau est rentré à **Biskra,** après avoir exploré en entier la région de l'Erg occidental et du Mâder, et en partie le versant sud du plateau de Tademayt, jusqu'à une courte distance d'Insalah. « La majeure partie du Mâder, » dit-il, « est une plaine aride et dure, sans végétation, sur laquelle règne un perpétuel mirage. A proprement parler, le Mâder n'est constitué que par les estuaires des rivières venant du N.-E. du Tademayt, qui, avant de se jeter dans l'Erg, s'épanouissent en larges cuvettes couvertes de végétation et de hauts gommiers, dont quelques-uns dépassent quinze mètres en hauteur et ont deux mètres de circonférence. Toutes les eaux se déversent sous le sable dans le lit de l'Oued Igharghar. Au sud du Mâder, se trouve une ligne de faîte qui sépare le bassin de l'Atlantique de celui de la Méditerranée. En descendant le versant au sud de cette ligne, on arrive dans le bassin de l'Oued Massin qu'alimentent les nombreux cours d'eau descendant du Djebel-Abiod. Les crêtes de cette chaîne sont relativement très élevées. »

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

Le Coudiat M'rokba, point extrême atteint par l'explorateur, domine la vallée du Massin d'environ 450 mètres. Dans cette région, les gommiers ne poussent que dans la partie supérieure des Oued; ils disparaissent dans la partie inférieure, si bien que l'Oued Massin en est dépourvu et n'est plus qu'une très large vallée à fond de *reg* sans végétation. Pendant toute sa mission, M. Fourreau a été très bien conduit par deux Chamba des Oulad Maatallah, guides de premier ordre, dont le dévouement ne s'est pas démenti un seul instant.

L'*Agence Havas* a reçu du **Caire** communication d'un projet de campagne anglo-égyptienne sur Dongola, pour l'époque des prochaines hautes eaux, soit en novembre ou décembre. Il serait question de s'avancer jusqu'à Berber. Le gouvernement britannique paraît trouver que s'il ne veut pas être devancé par l'Italie, le moment est venu de rouvrir la route de Khartoum et de porter secours au Soudan affamé. D'autre part, les journaux anglais annoncent que l'émir de Dongola a reçu récemment une lettre du Mahdi lui ordonnant de recruter des combattants en vue d'une attaque qu'il prépare sur Ouady-Halfa. Mais l'émir, ayant voulu se conformer à ces instructions, a vu les habitants de cette région refuser de lui obéir; il a même dû s'enfuir et se réfugier dans sa *dahabieh*.

Dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, sir James Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, a fait un triste tableau de la situation actuelle du **Soudan oriental.** « Il y règne, » a-t-il dit, « une grande détresse, et des détachements de derviches se trouvent toujours à Tokar et à Handoub, d'où ils surveillent les districts voisins, pour y faire des incursions de temps à autre. Il sera probablement nécessaire de porter secours aux populations qui sont sans ressources aux environs de Souakim. Un grand nombre de malades sont traités à l'hôpital et il y a eu beaucoup de morts. — La société commerciale du Soudan a conclu des conventions préliminaires avec des chefs indigènes pour la culture du coton et pour ouvrir une route de commerce jusqu'à Berber; mais il est encore trop tôt pour en apprécier les résultats probables. »

Le texte de la **convention additionnelle au traité italo-éthiopien,** du 1er octobre 1889, a été soumis à la Chambre italienne.

En voici le résumé :

Le roi d'Italie reconnaît Ménélik empereur d'Éthiopie. Ménélik reconnaît la souveraineté du roi d'Italie sur les colonies appelées possessions italiennes de la mer Rouge.

On rectifiera les deux territoires en prenant pour base la possession de fait actuelle. Le roi Ménélik pourra faire frapper, à l'hôtel des monnaies du roi d'Italie, une monnaie spéciale à déterminer, qui aura cours légal dans les possessions italiennes.

Si le roi Humbert en fait frapper une pour les possessions italiennes, elle aura cours légal dans les États de Ménélik.

Ménélik, devant contracter un emprunt de 4 millions de francs avec une banque italienne sous la garantie de l'Italie, donne au gouvernement italien, comme garantie des intérêts et de l'amortissement, les revenus des douanes du Harrar. Moitié de la somme lui sera remise en pièces d'argent, l'autre moitié sera déposée dans les caisses de l'Italie pour les achats que Ménélik entend faire en Italie.

L'article 12 du traité est modifié comme suit :

« Les Éthiopiens commettant un crime sur le territoire italien seront toujours jugés par les autorités italiennes. »

Un autre document relatif aux affaires d'Afrique est la convention du 26 octobre 1889 entre les gouvernements italien et éthiopien et la banque nationale pour la garantie de l'emprunt conclu par Makonnen au nom de Ménélik.

La Banque prête deux millions de francs à Ménélik à 6 %. Le remboursement comprenant l'intérêt et l'amortissement se fera en vingt annuités égales, le 1er juillet de chaque année à partir du 1er juillet 1891.

L'Éthiopie payera, à ses risques et périls, à la caisse du gouvernement italien à Massaouah. L'Éthiopie remettra vingt obligations de 192,178 francs chacune, portant qu'elles sont garanties par le gouvernement italien tant en principal que pour les intérêts et amortissement.

Il est stipulé que Ménélik pourra demander un autre prêt de deux millions pourvu qu'il le demande dans le délai d'un an à partir de la présente convention.

Depuis quelque temps, la presse turque se montre d'une vive susceptibilité à l'égard de l'Afrique. Le *Tarik,* journal officieux, disait l'autre jour que l'Afrique est envahie par des commerçants européens, avides de lucre, qui ne songent qu'à vendre aux peuplades sauvages des armes et des spiritueux qui corrompent leurs mœurs et ruinent leur santé. La feuille officieuse ajoutait que le moment est venu d'envoyer en Afrique des missions religieuses accompagnées de petites escortes militaires, non pour faire des conquêtes, mais pour enseigner aux Africains la vraie doctrine de l'islam. « La presse allemande, » disait le

Tarik, » nous approuvera et aucun gouvernement européen, ayant des possessions musulmanes, ne croira de son intérêt de nous susciter des difficultés. Les Européens savent — c'est toujours le *Tarik* qui parle — que la propagation de la religion musulmane est un correctif des mœurs et un élément civilisateur. » Cette idée est à la veille de passer dans l'ordre des faits. A l'occasion du Ramadan, qui a commencé le 21 avril, douze **missionnaires musulmans** ont dû partir de Stamboul pour aller prêcher « la bonne doctrine et les bonnes mœurs » aux populations africaines.

Après plusieurs années de séjour au **Choa,** le Dr Ragazzi vient de rentrer à Rome. En opposition à l'opinion des Italiens, qui imputent à la trahison le mouvement de retraite opéré par le négus au cours de son expédition dans le Tigré, selon le Dr Ragazzi, qui accompagnait **Ménélik** dans sa marche interrompue sur Adoua, c'est l'impossibilité absolue de ravitailler ses troupes qui, seule, a poussé l'empereur d'Abyssinie à battre en retraite au mépris de ses engagements. « Une armée de 200,000 hommes, réduite par ses *impedimenta* à n'avancer que de quinze kilomètres par jour, ne pouvait, « dit-il, » espérer de se nourrir dans un pays ruiné où l'orge, quand on en trouve, se paye actuellement jusqu'à quatre francs le litre. De plus, la famine et les privations avaient développé dans les colonnes choanes la variole, la dysenterie et le typhus. » Le Dr Ragazzi estime donc que le négus a dû battre en retraite devant l'impossibilité matérielle de faire vivre ses troupes, et non devant les forces de l'ennemi. Il croit, en effet, à la sincérité de la soumission du ras Mangascia, et il prétend, d'autre part, que le ras Aloula, réduit à ses propres ressources, ne dispose pas de plus de 500 hommes.

M. Napoleone Corrazzini, correspondant de la *Tribuna* de Rome, qui a suivi la mission Antonelli et Salimbeni, a envoyé d'**Adoua** un télégramme sur les rapports des diplomates italiens avec le ras Mangascia, puis sur son entrevue avec le ras Aloula. En voici le passage principal :

« Ce matin, j'ai eu un court entretien avec le ras Mangascia, qui a montré d'excellentes dispositions et un esprit doux et pacifique. Je lui ai demandé pourquoi il avait, hier, exclu le ras Aloula de la réception faite aux représentants du gouvernement italien. Il m'a répondu qu'il lui avait défendu d'y assister, non pour les faits de guerre accomplis par lui contre les Italiens, cela étant un devoir que tout bon général doit remplir jusqu'au jour béni de la paix, mais à cause de la conduite tenue à cette époque par le ras Aloula envers Salimbeni, Piano et Savoiroux, ses prisonniers. Il a ajouté qu'il lui avait conseillé de présenter ses excuses

à Salimbeni et que pour cela il avait voulu l'amener vers lui à Adoua Ce matin, en effet, a eu lieu un long entretien entre le comte Antonelli, le ras Mesciascia et le ras Mangascia; puis, à onze heures, Aloula s'est présenté. Nous avons été tous appelés auprès de Mangascia, et nous l'avons trouvé assis ayant à sa droite le ras Aloula et à sa gauche Mesciascia. Le comte Antonelli était assis près de ce dernier dans un fauteuil doré. Mangascia a alors pris la parole et a dit qu'il désirait que nous fussions témoins des accords faits. Il a ajouté que, obéissant aux ordres de l'empereur, il reconnaissait le ras Mesciascia comme gouverneur du territoire d'Adoua jusqu'au Mareb et qu'il laissait en suspens, jusqu'à la décision de Ménélik, la question de nos frontières. En attendant, il respectait les occupations de fait. Il a, en outre, dit que désormais le pays sera ouvert à tous; qu'on livrera les malfaiteurs, aux termes du traité conclu entre l'Italie et l'Éthiopie, et qu'il voulait également que la paix se fît avec le ras Aloula que, dans l'intérêt de tous, il invitait à parler et à s'expliquer. Le ras Aloula a alors pris la parole au milieu de l'attention générale. Il a débuté en disant qu'il regrettait le sang chrétien qu'il avait versé, mais il s'est hâté d'ajouter que ses lettres au général italien prouvaient qu'il n'avait pas commis de trahison. Comme général, il avait défendu la frontière du pays qui lui était confié, et il a fait comprendre qu'il avait alors reçu des ordres formels du négus. Il s'est montré heureux que la paix fût conclue et a terminé en déclarant qu'il la maintiendrait loyalement. Le ras Mangascia a alors fait avancer le grand-prêtre avec la croix et avec la Bible. Aloula s'est levé le premier et a solennellement juré en touchant le livre. Le ras Mangascia a aussi juré de maintenir les pactes établis par ordre du négus et a déclaré qu'il ne ferait jamais rien contre l'Italie et contre Ménélik. On a ensuite servi des boissons et des rafraîchissements. Le comte Antonelli a fait le serment au nom du gouvernement italien. Aloula et Salimbeni se sont serré la main en promettant d'oublier le passé. »

Le comte Pennazi a écrit d'Aden, au journal italien *Roma,* que le lieutenant **Zoagli** a été massacré dans les circonstances suivantes:

Le *Volta,* navire-transport de la marine royale italienne, qui avait été chargé de conduire à Zanzibar le consul italien, M. Branchi, revenait en Italie, avec l'ordre de toucher quelques points de la côte soumise au protectorat italien. Le capitaine était chargé de remettre des cadeaux à quelques chefs de tribus, et d'entrer avec eux en relations amicales. Arrivé à **Warscheik,** le capitaine ordonna au lieutenant de vaisseau, comte Zoagli, de se rendre à terre avec huit hommes pour s'aboucher

avec le chef du lieu, qui se faisait appeler « sultan, » et lui offrir des cadeaux. En abordant, le lieutenant, suivi de cinq ou six hommes, fut reçu par le sultan entouré de ses gardes et de ses officiers. En même temps, de tous côtés, arrivaient des **Somalis,** dont l'attitude paraissait assez menaçante. Le lieutenant, qui en fut averti par l'interprète, ne voulut pas croire à leurs mauvaises intentions, persuadé que les cris qu'ils poussaient n'avaient d'autre objet que de souhaiter la bienvenue aux Italiens. Son illusion fut de courte durée; à un signe du sultan, la horde sauvage, brandissant ses armes, se jeta sur les marins qui se hâtèrent de courir vers la chaloupe qui les avait amenés, mais le lieutenant tombait de suite, le corps percé de deux flèches. Transporté sur la chaloupe par les siens, au milieu d'une grêle de flèches et de balles, il fut atteint mortellement au moment même où on le déposait dans la chaloupe. Les Somalis continuaient de tirer sur les marins qui ne pouvaient pas lever l'ancre malheureusement embarrassée dans l'hélice, et tous auraient péri sans le courage de l'un d'eux qui, se jetant à la mer, put enfin dégager l'ancre. Plusieurs hommes ont été atteints, l'un d'eux mortellement. L'embarcation put enfin regagner le *Volta,* où toutes les dispositions furent prises immédiatement pour tirer vengeance de l'acte de sauvagerie qui venait d'être commis, mais le tirant d'eau du *Volta* ne lui permettant pas d'approcher assez du rivage, on dut se contenter d'envoyer quelques volées de mitraille sans grand résultat.

Nos lecteurs se rappellent combien souvent les journaux anglais ont annoncé le massacre de l'expédition allemande que le **Dr Peters** était chargé de conduire par le nord du **Victoria-Nyanza** au secours d'Émin-pacha. Le Comité allemand a reçu, du chef même de l'expédition, une lettre datée de Kapté, dans le Kamassia, 16 janvier 1890, Baringo-Nyanza, qui contient de brèves communications sur la marche de la caravane. D'après cette missive, le Dr Peters a remonté avec son expédition tout le cours du fleuve Tana, jusqu'à la contrée où se trouvent ses sources. Du 16 au 26 novembre 1889, l'expédition avait campé dans le pays montagneux qu'arrose le Mumoni, et elle avait tenté de jeter sur ce point un pont sur le fleuve torrentueux. Cette tentative ayant échoué deux fois, l'expédition se rendit le long de la rive droite de la Tana à Kijudu, puis par Leipikia au lac Baringo. Sa marche avait été entravée par de nombreux combats à soutenir contre les indigènes. Le 22 décembre, entre autres, un combat opiniâtre eut lieu près d'Elbejatam Nyare-Gobis, avec les Masaï, dans lequel un askari de l'expédition fut tué à côté de Peters. Dans la nuit de Noël elle fut attaquée

de nouveau par les Masaï. Le 7 janvier, elle parvenait à Nyemps[1], au bord du lac Baringo, d'où elle repartit le 13 janvier dans la direction du Victoria-Nyanza. Le 16 janvier, la colonne se composait encore, outre le Dr Peters et le lieutenant von Tiedemann, de cinquante porteurs, dix soldats, trois conducteurs de chameaux, deux jeunes marmitons et trois serviteurs. Elle conduisait deux chameaux, six ânes et 315 moutons. Lorsque le Dr Peters écrivait cette lettre, il n'avait point encore de nouvelles d'Émin-pacha, mais il espérait être neuf jours plus tard à Kabaras (Kavirondo), et apprendre quelque chose sur le sort d'Émin au bord du Victoria-Nyanza.

Les nombreux discours prononcés par **Stanley**, dans les réceptions dont il a été l'objet depuis son retour en Angleterre, ont roulé généralement sur des matières dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui; mais nous relèverons les faits nouveaux mentionnés par lui. Sa position n'était pas facile, les différents Comités lui faisant un devoir de s'abstenir de parler de tels ou tels sujets sur lesquels la lumière n'est pas encore complètement faite. C'est ainsi que le Comité dit de secours pour Émin-pacha lui avait demandé de ne pas introduire le sujet d'Émin dans son récit, le public anglais pouvant s'en scandaliser; cela ne l'a pas empêché d'attribuer, dans son discours à la réception de Mansion house, aux hésitations du gouverneur de l'Égypte équatoriale à abandonner le poste où Gordon l'avait placé, la mort du major Barttelot, celle de M. Jameson et de beaucoup de braves indigènes ! Nous avons déjà dit ce que nous pensons du jugement porté par Stanley sur le caractère d'Émin-pacha. Quant à imputer à l'hésitation de celui-ci la mort du major Barttelot, l'imputation nous semble extrêmement grave de la part de Stanley, et devoir infirmer singulièrement les accusations portées par lui dans d'autres occasions. En effet, d'après ses rapports au Comité dit d'Émin-pacha, ce ne fut que le 29 avril 1888 qu'il rencontra, pour la première fois, Émin-pacha et Casati au sud du lac Albert. Le major Barttelot fut assassiné le 20 juillet de la même année, soit 81 jours après cette rencontre. Or, Stanley en mit 82 pour revenir du lac Albert à Bonalya, où il retrouva les débris de l'arrière-garde qu'il avait laissée sous le commandement du major. N'eût-il fait que toucher barre, au sud du lac Albert; eût-il, sans prendre le moindre repos, quitté Émin, le 30 avril, le jour même où il fit au gouverneur les propositions que celui-ci ne put

[1] Voyez la carte, VIme année, p. 64.

accepter, pour redescendre l'Arououimi et venir chercher au camp de Yambouya les munitions et les provisions qu'il y avait laissées, il serait arrivé à Bonalya, le 21 juillet, le lendemain de l'assassinat de Barttelot. L'accusation de Stanley n'a donc pas le moindre fondement; l'on ne conçoit pas qu'au milieu des ovations dont il est l'objet, il puisse recourir à de tels procédés pour nuire à la réputation de celui qu'il prétend avoir voulu sauver.

Nous craignons beaucoup qu'à mesure qu'il parlera et écrira, le prestige que lui ont valu son énergie et sa persévérance ne diminue beaucoup, et que certains procédés employés par lui ne soient désavoués par ceux-là même en faveur desquels il a cru devoir travailler. Que penser de ces discours dans lesquels il croit pouvoir dire que si les Anglais avaient voulu l'écouter en 1878, en 1882 et en 1884, ils auraient pu être les maîtres du bassin du Congo, aujourd'hui devenu l'État indépendant sous le gouvernement d'un souverain belge, et de la partie de l'Afrique orientale actuellement reconnue comme possession de l'Empire d'Allemagne ! Que penser du procédé par lequel, pour justifier l'Imperial British East African Company d'avoir pris à son service les esclaves des Arabes de Mombas, il attaque, d'abord le vénérable M. Pease, président de la British and Foreign Antislavery Society, puis, obligé de reconnaître son erreur, la Société des Amis, soi-disant opposée à l'esprit d'entreprise qui caractérise le peuple anglais !

En attendant les ovations continuent. Dans le banquet que lui a offert la Société de gymnastique dont il est membre, le Président a pu communiquer l'annonce des fiançailles de l'explorateur avec Miss Tennant. Il n'écrirait plus, sans doute, aujourd'hui, ce qu'il écrivait à un ami, le 1er août 1884, de Jermyn street à Londres, où il vivait avant de partir pour sa dernière expédition : « Je ne peux tenir en place un instant lorsque la conversation roule sur quelque chose qui ressemble à l'amour. J'ai vécu avec des hommes et non des dames ; et, par la seule force des circonstances, j'ai contracté la rudesse, la franchise, la bonne foi masculines. Les poètes et les femmes me paraissent si doux, si différents du rude type de l'humanité, que lorsqu'on leur parle, on sent que l'on doit adoucir sa voix et ses paroles, ou affecter une prononciation particulière pour qu'ils ne voient pas une offense là où il n'y en a aucune. Aussi les hommes sont-ils rarement sincères envers les femmes et les poètes. Avez-vous jamais réfléchi à l'effet que vous faites quand vous parlez à une femme ? Si ma mémoire me sert bien, je vous ai vu parler avec une douceur si affectée que je ne puis la comparer qu'au ton d'un homme

vigoureux traitant un bébé avec tendresse. — Je me sens tout à fait mal à mon aise quand je parle à une femme, à moins que ce ne soit une de ces personnes bien rares qui aient un peu de sens commun. Le fait est que je ne puis parler aux dames. En leur présence, je suis aussi hypocrite que tout autre homme, et cela m'irrite de devoir agir, être affecté, et me travestir pour rien, si ce n'est, qu'avec d'autres hommes, je croirais que parler et agir autrement ne serait pas apprécié. C'est une position tellement fausse que je ne me soucie pas de m'y mettre. » Stanley ajoute encore qu'il n'y a qu'une dame, une amie du poète auquel il écrit, à laquelle il puisse parler, parce qu'après quelques minutes d'embarras, elle montre que les agaceries ne sont pas nécessaires.

Nous ne parlerons pas des traités que Stanley a dit avoir conclus avec des chefs indigènes, et aux termes desquels les possessions britanniques s'étendraient dès aujourd'hui jusqu'à la frontière orientale de l'État Indépendant du Congo, soit à peu près jusqu'au 30° long. Est. Ces traités ont amené, dans le Parlement, une interpellation, à laquelle Sir James Fergusson n'a répondu que ceci : « On dit que M. Stanley a pris certains engagements, en son propre nom, avec des chefs indigènes dans l'intérieur de l'Afrique, mais ils ont été conclus sans aucune autorisation du gouvernement de S. M. Je ne puis rien en dire. »

Nous n'en savons pas davantage; mais l'affirmation de Stanley, le ton général de la presse anglaise et de celle du continent qui s'en fait l'écho, les interpellations au Parlement, les articles de revues et de bulletins de Sociétés missionnaires, enfin l'envoi à Berlin de M. Percy Anderson, secrétaire du Département africain du Foreign Office, pour suivre, avec le gouvernement allemand, les négociations relatives à la délimitation des sphères d'intérêt respectives des deux pays, nous font nous demander si les Anglais se préparent à renouveler une mise en scène analogue à celle qui a conduit au conflit anglo-portugais.

Comme alors, les financiers de la Grande-Bretagne prétendent que leurs droits seraient lésés si les intérêts pécuniaires qu'ils peuvent avoir dans la région des lacs ne sont pas transformés en droits politiques; comme alors, les missionnaires anglais appuient de leurs publications et de leurs cartes les prétentions des capitalistes; et la presse, de sa voix puissante, engage le gouvernement à ne pas permettre que l'Allemagne étende sa sphère d'influence jusqu'à la frontière orientale de l'État indépendant du Congo. « L'Angleterre, » écrit-on à la *Correspondance politique,* « tient à ouvrir une route pour son commerce, par les lacs, où elle a déjà des colonies, jusqu'au Nil, et elle ne permettra pas à l'Alle-

magne de couper son chemin en étendant sa sphère d'influence jusqu'à l'État du Congo. Stanley a déjà acquis pour l'Angleterre le territoire entre le lac Albert-Edouard et le lac Victoria, en concluant des traités avec les chefs, et au nord M. Jackson a, de la même façon, acquis les territoires d'Ou-Nyoro et d'Ou-Ganda entre le lac Albert et le lac Victoria. Il reste encore aux explorateurs anglais à s'établir dans le territoire situé entre le lac Victoria et le Tanganyika, et dans celui qui est entre le Tanganyika et le Nyassa, territoire traversé par une bonne route construite par un Anglais, M. Stevenson. Deux explorateurs de beaucoup d'expérience, MM. Thomson et Selous, sont récemment entrés au service de la South African Company. »

Ajoutons que le nouveau gouverneur de l'Imperial British East African Company, sir Francis de Winton, vient de faire paraître, dans le numéro de mai de la *Nineteenth Century,* un article accompagné d'une carte dans laquelle il attribue à l'Angleterre, c'est-à-dire à la Compagnie dont il est gouverneur, non seulement le territoire qui s'étend de la côte de l'Océan Indien au Victoria-Nyanza, au nord de la ligne partant de l'embouchure de la Mwanga et aboutissant à 1° latitude sud sur le lac, mais encore tout ce qui entoure le lac, à l'ouest, jusqu'aux lacs Albert-Edouard et Albert, et au nord jusqu'à Wadelaï et au delà, voire même la région explorée l'année dernière par le comte Teleki et M. von Hoehnel, où se trouvent les lacs Rudolf et Stephanie.

Et pourtant une **convention** a été conclue en 1886 **entre l'Angleterre et l'Allemagne, délimitant leurs sphères d'influence ;** l'empire allemand a cru de bonne foi que si l'Angleterre estimait avoir le droit de s'étendre d'une manière illimitée à l'intérieur, elle lui reconnaissait un droit équivalent de s'étendre à l'ouest au moins jusqu'à une frontière déterminée, celle de l'État du Congo.

Peut-être les négociateurs allemands ont-ils manqué de prudence en n'exigeant pas des plénipotentiaires anglais qu'ils précisassent d'une manière absolue le sens qu'ils donnaient à l'expression nouvelle, *sphère d'influence.* Aussi le moment nous paraît-il venu où, pour prévenir le retour de conflits analogues à celui que l'Angleterre a fait éclater contre le Portugal, il importe que les hommes compétents en déterminent exactement le sens et que, de même que les délégués des Puissances réunis à Berlin, en 1884-1885, ont établi les conditions d'occupation des territoires le long des côtes, une Conférence internationale fixe aussi les conditions que doivent remplir, à l'intérieur, les autorités coloniales, pour que leurs prétentions à la possession de telle sphère d'influence à l'intérieur leur soient reconnues par le droit public international.

Nos lecteurs se rappellent que ce fut le traité conclu entre l'Angleterre et le Portugal, le 26 février 1884, qui fit un devoir à la France et à l'Allemagne de préparer la convocation de la Conférence de Berlin. Peut-être les difficultés soulevées actuellement par les Anglais dans leurs relations avec les autorités coloniales allemandes hâteront-elles la réunion d'une Conférence analogue.

La réunion d'une Conférence internationale telle que nous la désirons servirait aussi, nous l'espérons du moins, au rétablissement des relations normales entre l'Angleterre et le Portugal, les négociations directes entre les deux gouvernements paraissant ne pas pouvoir aboutir, et menaçant de se compliquer par l'obligation dans laquelle va se trouver l'Empire allemand d'arrêter les prétentions anglaises à la limite sud-ouest de ses possessions, entre le **Nyassa** et le **Tanganyika**. C'est par le *Mission Record* de la Church of Scotland que nous sommes informés de l'activité déployée par le consul Johnston dans la région entre les deux lacs. Parlant de la situation politique, ce journal s'exprime ainsi[1] : « M. Johnston a fait un heureux voyage le long de la côte orientale du Nyassa et à l'extrémité méridionale du Tanganyika. Il a obtenu la signature de Mponda, » — un des Ma-Kololo de Livingstone, — « de Jumbé et de tous les chefs importants le long du lac. Des stations ont été établies le long du lac et de la route du Tanganyika, ces dernières étant des points stratégiques d'occupation contre les progrès allemands. La paix a été parfaitement assurée à l'extrémité nord du lac, et la route du Tanganyika est ouverte et occupée. On paraît avoir toute raison de croire impossible le retour de troubles de la part des Arabes, vu la consolidation des intérêts et de l'autorité britannique sur le lac.... Autant que nous pouvons le savoir, les Portugais occupent encore Mbewé et Katounga. Ils doivent prochainement se retirer sur le cours inférieur de la rivière. En attendant les chefs indigènes Katounga et Masea sont encore avec nous et Mulilima est à Mandala. »

D'après l'*Agence Reuter,* M. Johnston s'est rendu dans la colonie du Cap, et M. Buchanan à Natal; c'est M. Ross qui remplit actuellement les fonctions de vice-consul au Chiré. A la Chambre des Lords, le comte

[1] Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il ne nous est venu, des Sociétés missionnaires écossaises à l'œuvre dans la région du Nyassa, aucune demande de rectification à nos articles sur le conflit anglo-portugais. Nous pouvons donc, jusqu'à nouvel avis, admettre que nous n'avons pas fait erreur dans nos affirmations sur le rôle joué par ces missionnaires dans le susdit conflit.

d'Harrowbury ayant demandé à lord Salisbury s'il pourrait déposer sur la table les documents montrant les limites des territoires placés désormais dans les **sphères respectives d'influence de la Grande-Bretagne et du Portugal,** le ministre a répondu qu'il regrettait que les institutions du pays ne permissent pas à ceux qui représentent la politique étrangère du gouvernement de S. M. de parler au pouvoir législatif, sans prendre, en même temps, comme confidents tous les hommes du monde entier. « Nous sommes, » a-t-il ajouté, « engagés dans des négociations, non seulement avec le Portugal, mais encore avec d'autres pays, et toute observation qui pourrait se faire à cette occasion ne manquerait pas d'influer sur ces négociations. Le gouvernement refuse de reconnaître aucun fondement aux prétentions du Portugal à la possession de territoires basées sur de lointaines traditions historiques. D'autre part, nous ne désirons pas mettre obstacle à l'exercice, de la part du Portugal, de droits que nous prétendons exercer nous-mêmes, — savoir ouvrir des débouchés convenables à l'activité de nos populations et à notre commerce, — encore moins à l'exercice de la philanthropie et à l'accomplissement de devoirs supérieurs. » Le ministre n'a pas pu dire quand les négociations seront terminées. Il a reconnu qu'il était désirable d'arriver bientôt à un arrangement, mais en même temps qu'il ne serait pas sage de sacrifier un bon résultat pour obtenir simplement une conclusion rapide des négociations. Toutefois il a parlé d'une manière plus ouverte du Zambèze, du Chiré et des obstacles mis par le Portugal à la navigation sur ces cours d'eau. A cet égard, il n'y a d'après lui pas de négociations possibles. Les Anglais considèrent ces cours d'eau comme de grandes routes internationales, ouvertes pour eux comme pour tout le monde, et quiconque empêche la liberté du trafic le fait à ses risques et périls. Quant à la question territoriale, elle est d'une extrême difficulté. En Angleterre, l'opinion courante est actuellement tournée dans une seule direction. « Je n'ai pas la certitude, » a dit lord Salisbury, « que le sentiment public soit toujours demeuré dans les bornes de la sagesse et de la discrétion; je n'ai pas la certitude que les Anglais se soient toujours souvenus que le pouvoir n'est pas un luxe sans mélange, mais qu'il entraîne des devoirs, des charges, des obligations et des dangers. » Enfin, il a terminé en disant qu'il espérait que ses compatriotes comprendraient quel est le droit de l'Angleterre et ce qui peut contribuer à son honneur, à sa force et à son bien-être, mais qu'il espérait aussi qu'ils ne se laisseraient pas séduire en se chargeant d'obligations qu'il ne serait pas en leur pouvoir de remplir en même

temps que les autres devoirs qui leur incombent en Angleterre et dans toutes les autres parties du monde.

A propos de la liberté de navigation sur le **Zambèze** réclamée par l'Angleterre, nous rappellerons, que, déjà en 1888, M. de Barros Gomès, alors ministre des affaires étrangères du Portugal, déclarait dans la Chambre des députés de Lisbonne, que le Portugal consentirait à modifier les règlements actuels s'il lui était donné des garanties que ces modifications ne porteraient pas atteinte aux intérêts vitaux du domaine portugais en Afrique. Or ce n'est pas précisément ce à quoi songe l'Angleterre, car les journaux de Londres annoncent que l'Amirauté a donné des ordres pour que les deux canonnières d'un faible tirant d'eau, le *Mosquito,* et le *Herald* construites pour le Zambèze et le Chiré, soient immédiatement équipées pour être envoyées sans délai au Zambèze. Elles partiront le 2 juin, transportées par sections jusqu'à l'embouchure du fleuve où elles seront remontées. Leur armement consistera en six mitrailleuses à tir rapide système Hotchkiss, et huit mitrailleuses Nordenfeldt. Que dirait la Royal Niger Company si l'Allemagne, par exemple, envoyait de semblables canonnières dans les eaux du Niger, où cependant, d'après l'Acte de la Conférence de Berlin, la navigation devrait être également libre pour toutes les nations? Mais, envers le Portugal, les Anglais se prévalent de leurs forces, de leurs richesses, de ce qu'ils appellent la loi naturelle d'expansion, pour s'attribuer les droits qu'ils refusent aux autres en vue d'évincer prochainement les petits et les faibles des possessions jusqu'ici reconnues à ceux-ci par les traités internationaux. Le *Standard* n'est-il pas allé jusqu'à dire que tant que l'Angleterre sera maîtresse de la mer, les domaines coloniaux des autres puissances ne seront que des ôtages lui garantissant une conduite sage et raisonnable de leur part!

La Société « la Graineterie française, » qui est sous-adjudicataire d'une fourniture considérable de viande conservée pour l'armée française, a envoyé dernièrement à Tananarive M. Locamus, son représentant, chargé d'installer à **Madagascar** les usines pour la fabrication de conserves de tout genre. Ces usines seront assez grandes pour traiter 40,000 bœufs, 10,000 porcs, 20,000 volailles, 20,000 moutons, 100,000 ananas, 80,000 kil. de poissons divers par an. Il y sera adjoint une tannerie pouvant traiter 50,000 cuirs de bœufs chaque année. Cette Société va faire construire ses usines à Diego-Suarez. Mais M. Locamus avait dû tout d'abord se rendre à Tananarive, pour s'entendre avec les principaux éleveurs de bétail, afin de s'assurer la fourniture des bœufs

nécessaires à la fabrication des conserves, et aussi pour régler, avec le premier ministre, les questions relatives aux droits de sortie et aux concessions de terrain sur le territoire malgache pour parquer le bétail. Les usines de la Société comprendront : 1° des bâtiments en fer qui couvriront un espace de 7,000 mètres carrés et qui seront éclairés par l'électricité ; ils contiendront des générateurs, machines à vapeur, fours, machines à glace, chaudrons pour la cuisson, le blanchiment des viandes et pour la fabrication des conserves de bœuf bouilli, fruits conservés, etc. ; 2° une usine pour la fabrication de l'engrais, contenant le matériel nécessaire pour traiter 30,000 kil. de calcaire ou 40,000 kil. d'os par vingt-quatre heures ; 3° une scierie à vapeur ; 4° une tannerie du système breveté Worms et Balé tannant par l'électricité ; 5° des hangars, citernes, réservoirs, etc. ; 6° des abattoirs. Cette Société se propose aussi d'établir un wharf pour l'embarquement et le débarquement des marchandises avec voie ferrée et grue à vapeur. Elle aura en outre les bateaux nécessaires à ses approvisionnements.

On sait que l'oranger sauvage abonde dans l'île de la **Réunion.** Il paraît que l'arome de son fruit *(Musa ensla)* ne le cède en rien à celui des grains de café, ce qui a donné l'idée de chercher à le substituer au café, les frais de culture de l'oranger sauvage étant bien moindres que ceux que réclame le caféier. En ce qui concerne le parfum et le goût, la musa ensla peut rivaliser, paraît-il, avec le café pur, qu'elle améliore d'ailleurs notablement en cas de mélange avec celui-ci. Le gouvernement colonial de la Réunion a ordonné qu'une grande superficie de la partie la plus élevée de l'île — les terrains haut placés convenant beaucoup mieux à l'oranger sauvage — soit employée aux plantations de cet arbuste. On estime que la production de la musa ensla de l'île de la Réunion pourrait atteindre, à bref délai, le chiffre de trois millions de kilogrammes par an, et l'on prévoit, comme probable, une baisse considérable de la chicorée, dont environ deux millions de kilogrammes constituent par an la quantité qui sert au mélange avec les cafés de la Réunion dirigés en grande partie sur l'Angleterre.

Les journaux anglais ont publié une lettre de Peter Green, le chef de la petite colonie de quatre-vingts personnes qui habitent la petite île de **Tristan d'Acunha,** perdue dans l'Atlantique méridional. Établi dans l'île depuis cinquante-deux ans, il est plus qu'octogénaire, et il compte y terminer ses jours et être enseveli là où reposent déjà plusieurs des membres de sa famille. « Avant l'ouverture du canal de Suez, » dit-il, « les insulaires prospéraient ; mais aujourd'hui on ne voit ni steamers, ni

vaisseaux de guerre, même les baleiniers n'apparaissent plus parce que les baleines ont disparu. Le trafic auquel se livraient les habitants qui fournissaient de l'eau et des vivres frais a presque cessé. Maintenant les rats ont pris possession de l'île, et le seul remède à opposer à ce fléau c'est d'avoir une quantité de chats qui les fassent garder leurs trous... Mes anciens confrères sont tous partis; je ne puis espérer demeurer ici bien longtemps encore. Le 11 décembre 1888, nous avons eu le *Curacoa* qui a emmené une famille, deux jeunes filles et un jeune homme. Le Rev. Dodgson qui a passé avec nous ces huit dernières années, a donné 50 livres sterl. à la veuve et à sa famille, 10 livres sterl. à chacune des jeunes filles et 2 livres sterl. au jeune homme. A ma connaissance, il a donné de cette manière 122 livres sterl., et s'il était riche, il aurait bientôt dépeuplé l'île. Mais, qu'il y ait des rats ou non, il y aura toujours des vaches et des moutons. Les graines que vous m'avez envoyées ont produit des fleurs admirables, qui tapissent un mur de six pieds de haut, et fleurissent toute l'année... Je vois venir le steamer; il n'est plus qu'à dix milles d'ici. »

M. Janssen, gouverneur général de l'État indépendant du Congo, a créé un nouveau centre d'activité sur les bords du **Sankourou,** en fondant la station de **Lousambo,** près du confluent du Loubi. Il a choisi pour emplacement une plaine parsemée de bouquets d'arbres, sur la rive droite du Sankourou, à un kilomètre en aval du village principal de Bena-Lousambo. La rive, composée d'une pierre sablonneuse, est à pic, à 15 mètres de hauteur; de là on domine, non seulement toute la rivière Sankourou, qui a, en cet endroit, environ 500 mètres de large, mais encore le confluent du Loubi. La plaine a deux kilomètres de profondeur; au delà s'élève une chaîne de collines au sommet desquelles se trouvent encore des villages. La population est très nombreuse. Les indigènes possèdent des chèvres et des poules, ils cultivent le manioc, l'arachide, le millet, les fèves, le maïs, les bananiers; de nombreuses plantes d'ananas entourent le nouveau poste, ainsi que des papayers, des maracanja, des caféiers et des plantations de riz.

Lors de son passage à Oran, Savorgnan de Brazza a reçu, à bord du *Taygète,* les membres du Comité de la Société de géographie, auxquels il a fourni des renseignements sur le **Congo français** au point de vue des relations de cette colonie avec la France et l'Algérie. Il a expliqué qu'il a employé le séjour qu'il a fait en France à obtenir un service régulier entre la mère patrie et le Congo avec escale à Oran; à procurer au budget colonial les ressources qui permettront de développer ce pays;

enfin il s'est occupé des études sur les voies de communication rapides et commodes entre la côte et l'intérieur des terres, entre Libreville et Brazzaville qui est situé à 500 kilomètres environ du littoral. La colonie du Congo possède déjà, comme il l'a dit, sa marine militaire et sa marine marchande. Il faut ouvrir maintenant des routes intérieures pour lutter avantageusement avec les autres nations sur ce terrain pacifique des relations commerciales.

C'est sur ce terrain pratique que M. de Brazza a indiqué pourquoi il a tenu, pour la ligne du Congo, à l'escale d'Oran. « D'Oran, » a-t-il dit, « avec un courrier mensuel vous pouvez expédier au Congo vos excellents vins, vos farines, vos produits; la Chambre de commerce devra étudier cette question, au point de vue des vins surtout. Il a fait remarquer qu'à un autre point de vue Oran peut aider la nouvelle colonie. Les fonctionnaires et les colons qui, après un séjour prolongé au Congo, viennent prendre du repos en France, sont éprouvés à ce point par le changement de climat que quatre agents de M. de Brazza sont morts en congé et que lui-même en a été très éprouvé. Il faut que, dans une station intermédiaire, on puisse faire un séjour de transition avant d'aller en France; votre situation, votre climat, votre beau ciel, a dit M. de Brazza, conviennent admirablement pour faire d'Oran cette station, ce *sanitarium.* »

La **Compagnie commerciale et industrielle** à la création de laquelle Savorgnan de Brazza a travaillé pendant son séjour en France devra, aux termes de la convention à laquelle le gouvernement français a donné son approbation, faire les frais d'études des travaux nécessaires pour établir une voie de communication entre la côte et le fleuve du Congo, et spécialement en utilisant le Niari-Quillou, dont le haut cours serait relié à Brazzaville par une route qui pourrait, au besoin, être transformée en chemin de fer à voie étroite. Ces études, sauf cas de force majeure, devront être terminées dans le délai de deux ans et remises au gouvernement du Gabon et Congo français en comprenant le tracé de la voie fluviale et terrestre, les profils, les plans généraux des travaux, les installations et le devis estimatif des travaux de canalisation du Niari-Quillou et du chemin de fer. Pour rémunérer la Compagnie de ses débours, le gouvernement du Gabon et du Congo français lui concède, dès à présent, la pleine propriété de 200,000 hectares de terres qu'elle aura trois mois pour choisir, ainsi que les mines comprises dans le périmètre des terres choisies et faisant l'objet de la présente concession. Pendant une année, à partir de la notification du cahier des charges

qui sera dressé pour l'exécution de tous ces grands travaux publics, la Compagnie aura le droit d'en réclamer la concession et l'exploitation pour 99 ans; après quoi canaux, routes, chemins de fer et leurs dépendances deviendront la propriété de la Colonie. Si la Compagnie opte pour l'exécution de ces travaux, il lui sera fait concession, naturellement, de tous les terrains nécessaires à l'établissement des voies fluviales et terrestres et leurs dépendances. Mais, en plus, il lui sera concédé, en pleine propriété, toutes les terres — y compris les mines — dont elle voudra prendre possession au fur et à mesure de la construction de ces voies, dans une zone de 200 mètres de profondeur de chaque côté. De plus, enfin, elle aura la concession, en pleine propriété, de 1500 hectares de terres pour chaque kilomètre de voie ouverte à l'exploitation. La Colonie s'engage, dès à présent et jusqu'à l'expiration de la concession éventuelle de 99 ans, à accorder annuellement à la Compagnie, à titre de subside, 20 % des recettes du budget local de l'année précédente, jusqu'à concurrence du 5 % du capital que la Compagnie aura dépensé soit pour les études, soit pour l'exécution des travaux projetés.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Un projet de loi a été présenté à la Chambre des députés, ayant pour objet l'unification de l'heure en France et en Algérie.

Un grand chef touareg est venu à Batna, conférer avec le général de la Roque. D'après les journaux algériens, son but serait de conclure avec la France un traité de paix et de commerce.

M. de la Blanchère, directeur du service des antiquités et des arts en Tunisie, fait explorer actuellement cinq chantiers : à Gafsa, Bulla Regia, Tabarka, Sousse et au Bardo. Prochainement il entreprendra des fouilles à Maktar dont les ruines ont déjà fourni d'assez nombreuses inscriptions néo-puniques.

Un Comité s'est formé à Souakim pour venir en aide aux populations du Soudan oriental désolées par la famine; et, en Angleterre, l'Aborigines Protection Society a fait un appel à des souscriptions dont les sommes seront adressées au Comité de Souakim.

Le capitaine Casati était attendu pour le 21 mai à Naples où lui était préparée une réception grandiose.

Le comte Penazzi écrit d'Aden qu'une Société française, établie à Obock, a pour but de pourvoir tous les États de Ménélik de sel extrait du lac Assal.

Le capitaine Baudi a quitté Berbera pour chercher à pénétrer, de Burao, dans les régions inconnues du pays des Somalis.

Le général Dal Verme, directeur de la section africaine au ministère italien de la guerre, a été envoyé en mission à Londres pour délimiter les frontières des possessions italiennes et anglaises dans la mer Rouge.

Le missionnaire Flad, du Würtemberg, fondateur de la mission chez les Juifs d'Abyssinie, et qui fut autrefois retenu quatre ans et demi captif par le roi Théodoros, s'est rendu récemment aux frontières de l'Abyssinie, où il avait donné rendez-vous aux chrétiens de ce pays. Plusieurs avaient fait jusqu'à quarante et cinquante jours de marche pour venir; la conférence a duré seize jours; on y a étudié les questions qui intéressent l'avenir de la mission parmi les Juifs noirs. Flad a pu se convaincre, par les récits de ces gens, qu'une affreuse misère règne en Abyssinie.

D'après une dépêche de Zanzibar au *Times,* la lutte pour le trône de l'Ou-Ganda a recommencé. Kaléma, qui avait été battu par Mwanga, a réuni des forces considérables et a réussi à s'emparer de nouveau de la capitale du royaume. Mwanga s'est réfugié dans les îles Sessé, accompagné des missionnaires européens.

D'après un télégramme de Zanzibar, la caravane de M. F. J. Jackson, agent de l'Imperial British East African Company, qui était partie l'été passé pour l'extrémité N.-E. du Victoria-Nyanza, afin de secourir l'expédition de Stanley, est arrivée dans l'Ou-Ganda. M. Jackson aurait conclu des traités avec Mwanga et ses chefs, pour placer le roi, son pays et toutes les dépendances de l'Ou-Ganda, sous l'influence exclusive de la Compagnie susmentionnnée.

A la demande d'Émin-Pacha, le P. Schynzé a été attaché à l'expédition dont l'ancien gouverneur de l'Égypte équatoriale a été chargé. Dans une lettre du P. Schynzé est exprimé l'espoir que l'expédition ne rencontrera pas beaucoup de résistance. Dans deux ou trois territoires, peut-être, les tribus feront quelques objections; mais la connaissance qu'il a des chefs et le prestige dont jouissent actuellement les Allemands préviendront toute effusion de sang.

D'après l'*Agence Reuter,* le gouvernement portugais a consenti à soumettre à un arbitrage international la question du chemin de fer de la baie de Delagoa. La voie de l'arbitrage était prévue dans le contrat par lequel la concession pour la construction de la ligne avait été accordée à la Compagnie portugaise dont la Compagnie de la baie de Delagoa possède actuellement toutes les actions.

Une expédition portugaise a été envoyée au pays de Gaza, dont le chef est Goungounyane. Elle doit affirmer, par l'occupation effective, les droits de protectorat que les traités garantissent au Portugal.

Une expédition politique et scientifique portugaise, dont feront partie trois anciens ministres, partira, au commencement de juillet, pour la province de Mozambique; elle débarquera d'abord à Quilimane.

L'État indépendant du Congo vient de créer un premier consulat général, qui aura son siège en Suisse. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il en a chargé M. Gustave Moynier, le fondateur de l'*Afrique explorée et civilisée,* et son directeur pendant dix ans.

Une troisième expédition de la Société des missions anglaises de Balolo est

partie pour le Congo; elle comptait trois missionnaires qui se rendront sur la Loulongo. Sur le même navire se sont embarqués deux missionnaires américains destinés au Kassaï, et trois missionnaires suédois pour la région des chutes.

Le lieutenant Le Clément de Saint-Marcq, agent de l'État du Congo à Kasongo, a passé, le 23 janvier, à Nyangoué, où il a eu une entrevue avec Tipo-Tipo. Celui-ci a été très froissé d'entendre que les journaux d'Europe l'accusaient de trahison envers l'État du Congo; il a donné l'assurance de son dévouement au souverain, et, dans une assemblée des notables de Nyangoué, il a protesté publiquement de sa fidélité à l'État du Congo.

M. Becker, qui a été un certain temps au service de l'État du Congo, a quitté, le 3 décembre dernier, la station des Stanley-Falls pour l'Arououimi. De ce point, il s'est dirigé par terre vers le N.-O. En janvier, il a été rencontré par M. Baert, chef du district des Ba-Ngala, sur les rives de l'Itimbiri; de là, il a poursuivi sa marche vers l'Ouellé.

Les Portugais déploient une louable activité dans leurs territoires du Bas-Congo. D'après le *Mouvement Géographique,* de belles routes ont été construites à Cabinda; l'hôtel du gouverneur général et les casernes de la garnison sont de magnifiques constructions en pierre. Noki, presque en face de Vivi, va recevoir une garnison, un tribunal, et sera doté d'un service médical; les terrassements pour l'installation des divers édifices nécessaires sont commencés.

L'année dernière, un appel fut adressé, par l'État indépendant du Congo, aux médecins suisses pour en engager quelques-uns à entrer au service de l'État. M. Vourloud, naguère encore médecin à Cossonay, vient de répondre à cet appel. Il a signé un engagement de trois ans, et s'est embarqué le 11 mai pour Boma. Ce sera à son arrivée là-bas que notre compatriote apprendra dans quelle localité du cours inférieur, ou du cours moyen du Congo, il sera appelé à exercer sa profession.

M. Paul de Saint-Hilaire a été chargé, par le ministre de l'Instruction publique de France, d'une mission dans le Congo français, en vue d'y effectuer des levés géographiques et d'y recueillir des collections scientifiques destinées à l'État.

L'explorateur Rogozinski a fait, dans l'île de Fernando-Pô, l'ascension du pic Clarence, qui s'élève à environ 3000 m. Il était accompagné de sa jeune femme. Deux indigènes et quatorze porteurs complétaient l'expédition. L'ascension a duré quatre jours, au milieu des plus grandes difficultés causées par les pentes presque abruptes. M. Rogozinski a fait de nombreuses observations météorologiques, et constaté, à une altitude de plus de 1000 m, l'existence de nombreuses lianes à caoutchouc.

M. Kund a découvert, dans les forêts vierges qui couvrent une partie des possessions allemandes du Cameroun, une race d'hommes de petite taille, qu'il ne range pas parmi les nains; les Bodjaéli sont très habiles pour se diriger dans les forêts où ils vivent en nomades, et ils attaquent l'éléphant avec leurs simples lances.

Les chambres de commerce de Manchester, Liverpool et Belfast ont protesté, auprès du gouvernement britannique, contre la cession, à l'Association africaine, de l'administration des districts qui fournissent l'huile de palme.

Le Dr R. Büttner a été envoyé à la station de Bismarcksburg, dans le pays de Togo, pour y faire des observations scientifiques.

Nos lecteurs se rappellent la visite que le roi Dinah Salifou fit à Paris, l'année dernière, pendant l'Exposition. Enthousiasmé de tout ce qu'il avait vu, il voulut transformer ses États à l'image de la France; il émit, à cet effet, décrets sur décrets, jusqu'à ce que ses sujets, fatigués de ses réformes, conspirèrent contre lui et le firent mourir.

Après la prise de Ségou, le commandant Archinard s'est encore emparé du tata d'Ouosébougou, sur la route de Nioro, véritable forteresse, de trois kilomètres de pourtour, dans laquelle s'étaient retirés les derniers partisans d'Ahmadou.

Le sultan du Maroc enverra prochainement en Italie et en Angleterre une ambassade emportant des cadeaux et des chevaux pour les souverains de ces deux pays.

M. Butler, membre du Sénat américain, a présenté un projet de loi aux termes duquel un exode de nègres américains en Afrique devrait être facilité. A son avis un million de ses frères noirs ont acquis la conviction que leur race ne saurait prospérer en Amérique, où elle n'est pas suffisamment protégée, puisque, dans un espace d'une année, il n'y a pas eu, assure-t-il, de tribunal américain des États-Unis qui ait rendu un seul jugement favorable à un nègre. Le Rev. évêque de Géorgie, H.-M. Turner, de race noire, a écrit en faveur de ce projet de loi. A Saint-Louis, un autre ecclésiastique, également homme de couleur, le Rev. George Brown, a déjà organisé un corps de 400 à 500 nègres qui se disposent à partir pour fonder une colonie en Afrique.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Pendant le séjour de **Stanley** à Bruxelles, le Comité de la **Société anti-esclavagiste de Belgique** lui a donné un banquet, au cours duquel il a émis l'opinion que la suppression de la traite sans le secours et la direction des autorités locales de la puissance à laquelle appartient tel ou tel territoire, serait un désastre; suivant lui, la première démarche à faire c'est de s'assurer l'appui de ces autorités. La personnalité civile a été accordée à cette Société pour qu'elle prête son concours, sous la direction et le contrôle du gouvernement, à l'abolition de la traite dans l'État du Congo.

A Mansion House, Stanley a fait ressortir les services rendus dans l'**Afrique orientale** par l'expédition de Wissmann; mais il a cru devoir leur opposer l'esprit des sociétés philanthropiques anglaises : Anti-esclavagiste, de la Paix et de la Protection des indigènes, comme contraire au génie entreprenant de la race britannique. Il est même allé